La frÃ©nÃ©sie autour de la loi sur Â« lâ??Ã?tat juif Â» tombe Ã plat : IsraÃ«l pratique dÃ©jÃ la discrimination

Description

Ben White
Mardi 25 novembre 2014

Le projet de loi sur Â« lâ??Ã?tat-nation juif Â» a provoquÃ© une Ã©norme quantitÃ© de discussions et de controverses en et hors dâ??IsraÃ«l.

Mais ce qui manque dans la plupart des rÃ©actions internationales, câ??est Ã quel point IsraÃ«l se dÃ©finit dÃ©jÃ comme un Etat juif et, de ce fait, pratique institutionnellement et juridiquement la discrimination. Ci-aprÃ¨s trois entrÃ©es par lesquelles la loi israÃ©lienne a crÃ©Ã© une ethnocratie, pas une dÃ©mocratie.

Un. Pendant les quelques premiÃ¨res annÃ©es aprÃ¨s la crÃ©ation de lâ??Ã?tat dâ??IsraÃ«l en 1948, la Knesset a votÃ© trois lois qui Ã©tablissaient les fondements dâ??un Etat juif aux dÃ©pens des indigÃ¨nes palestiniens (dont la plupart avaient subi un nettoyage ethnique et Ã©tÃ© empÃªchÃ©s de revenir).

Lâ??effet combinÃ© de la Loi sur le Droit au Retour, de la Loi sur le Bien des Absents et de la Loi sur la CitoyennetÃ© signifiait ceci : tout Juif dans le monde pouvait migrer en IsraÃ«l et devenir un citoyen, tandis que les Palestiniens expulsÃ©s Ã©taient dÃ©pouillÃ©s de leur citoyennetÃ© et expropriÃ©s de leurs biens par lâ??Ã?tat.

Deux. Il nâ??existe pas de nationalitÃ© israÃ©lienne, avec lâ??utilisation, Â« dans lâ??Enregistrement de la Population, du mot â??nationalitÃ©â?? se rÃ©fÃ©rant, non pas Ã la citoyennetÃ©, mais plutÃ´t Ã lâ??identitÃ© ethnique Â». En octobre 2013, la Cour SuprÃªme dâ??IsraÃ«l a pris des dÃ©cisions contre un effort pour Ã©tablir une nationalitÃ© israÃ©lienne distincte de lâ??identitÃ© juive.

Ce faisant, les juges ont confirmÃ© une dÃ©cision judiciaire de 1972 qui affirmait Â« il nâ??y a pas de sÃ©paration entre nation israÃ©lienne et nation juive Â», et en crÃ©er une Â« nierait les fondements mÃªmes sur lesquels lâ??Ã?tat dâ??IsraÃ«l a Ã©tÃ© construit Â» â?? câ??est Ã dire, en tant quâ??Etat juif.

Aeyel Gross a Ã©crit dans Haaretz que cette distinction, parallÃ¨lement Ã Â« lâ??identification de lâ??Ã?tat Ã un seul groupe national spÃ©cifique, induit une hiÃ©rarchie et de lâ??exclusion Â» qui ne sâ??expriment pas que comme des Â« symboles Â», mais aussi Â« en termes dâ??allocation de ressources, de pouvoir de gouvernement, de travail, de discrimination (formelle ou non) et par le besoin dâ??indiquer, dans lâ??enregistrement de la population, qui est juif et qui ne lâ??est pas.

Trois. Il nâ??y a pas de garantie dâ??Ã©galitÃ©, pour les citoyens juifs et palestiniens, qui soit enchÃ¢ssÃ©e dans la lÃ©gislation israÃ©lienne. Comme lâ??a exprimÃ© en 2012 le ComitÃ© de lâ??ONU pour lâ??Elimination de la Discrimination Raciale (CERD), il nâ??existe ni Â« dÃ©finition Â»

ni Â« prohibition de la discrimination raciale Â».

Ce qui sâ??en rapproche le plus, câ??est la Loi fondamentale : DignitÃ© Humaine et LibertÃ© (1992), mais elle ne contient aucune obligation spÃ©cifique Ã lâ??Ã©galitÃ© â?? ou, selon les mots du Magistrat Aharon Barak, Â« tous les aspects de lâ??Ã©galitÃ© Â» ne sont Â« pas inclus dans le cadre de la dignitÃ© humaine Â».

En fait, la Loi Fondamentale contient une opposition cruciale, ou clause limitative, qui permet que les Â« droits Â» qui y sont inclus puissent Ãªtre Â« violÃ©s Â» par des lois Â« qui conviennent aux valeurs de lâ??Ã?tat dâ??IsraÃ«l Â» â?? Ã savoir, Â« en tant quâ??Etat juif et dÃ©mocratique Â».

Sur ces Ã©lÃ©ments fondateurs, on a construit une lÃ©gion de dÃ©cisions politiques et de pratiques discriminatoires. Celles ci servent Ã protÃ©ger la majoritÃ© juive crÃ©Ã©e grÃ¢ce Ã lâ??expulsion massive des Palestiniens et assurent aux Juifs des avantages et des privilÃ¨ges aux dÃ©pens de ceux des Palestiniens qui sont restÃ©s.

Ceci affecte lâ??attribution de terre, le logement, la planification rÃ©gionale et municipale, les droits Ã la citoyennetÃ©, la famille, lâ??Ã©ducation, la dÃ©fense des minoritÃ©s et plÃ©thore dâ??autres domaines de la vie courante. MÃªme le DÃ©partement dâ??Ã?tat amÃ©ricain reconnaÃ®t quâ??IsraÃ«l exerce une Â« discrimination institutionnelle et sociÃ©tale Â» contre ses citoyens palestiniens. (Pour en savoir plus, voyez mon livre Â« Palestiniens dâ??IsraÃ«l : SÃ©grÃ©gation, Discrimination et DÃ©mocratie Â».)

Se rÃ©fÃ©rant au nouveau projet de loi, Le Times est sorti avec lâ??en-tÃªte Â« IsraÃ«l hÃ©site Ã propos de la loi sur les Arabes de deuxiÃ¨me classe Â». Un Ã©ditorial du New York Times a prÃ©tendu que Â« les tribunaux et lois dâ??IsraÃ«l Â» ont logiquement donnÃ© un Â« poids Ã©gal Â» Ã la dÃ©finition dâ??IsraÃ«l en tant que Ã la fois Â« juif et dÃ©mocratique Â». Ceci est tout simplement faux.

Il est absurde de suggÃ©rer, comme le fait lâ??article du New York Times, que Â« â??existence mÃªme dâ??IsraÃ«lâ?¦ a Ã©tÃ© fondÃ©e sur lâ??idÃ©al de dÃ©mocratie pour lâ??ensemble de sa population Â». Les Palestiniens ont toujours Ã©tÃ© (au mieux) des citoyens de deuxiÃ¨me classe et IsraÃ«l se dÃ©finit dÃ©jÃ comme un Â« Etat juif Â» plutÃ´t que comme un Etat de tous ses citoyens.

Alors oui, la nouvelle vague de lÃ©gislation dâ??extrÃªme droite rÃ©vÃ¨le quelque chose de nouveau â?? mais nâ??oublions pas que nous sommes tÃ©moins dâ??une intensification de la discrimination raciale, pas de son Ã©mergence.

Traduction : J. Ch. pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source: Middle East Monitor

date crÃ©Ã©e
2014/11/30